

Mobilisation de l'ANMV pour assurer la disponibilité des vaccins contre la rhinopneumonie équine



Une épizootie de rhinopneumonie sévit actuellement chez les chevaux en Europe. L'Agence nationale du médicament vétérinaire s'est mobilisée pour favoriser un approvisionnement conséquent de vaccins.

La participation de chevaux à des concours internationaux en Espagne, notamment le Valencia Spring Tour, qui a rassemblé 800 chevaux en février, a entraîné la propagation d'une épizootie de **rhinopneumonie équine à virus EHV1** dans différents pays européens. Parmi les mesures sanitaires de prévention qui sont recommandées figure la vaccination. L'épizootie a donc entraîné une **hausse des ventes très forte** des deux vaccins autorisés sur le marché français (Equip EHV 1-4® de Zoetis et Pneuméquine® de Boehringer Ingelheim). Dès les premiers jours du mois de mars, environ 90 000 doses ont été vendues en moins d'une semaine, ce qui représente **3 à 4 mois de ventes ordinaires**. Ces ventes ont entraîné des **difficultés d'approvisionnements du marché durant 2 à 3 semaines** au milieu du mois de mars et un nombre de commandes en attente très important. La même situation a été également observée au niveau européen.

L'Agence nationale du médicament vétérinaire (ANMV), au sein de l'Anses, a été rapidement informée de la situation « critique » à venir par les deux laboratoires concernés, dans le cadre de la **procédure de gestion des ruptures critique** mise en place depuis 2019. Elle a ainsi pu travailler avec ces laboratoires, facilitant les échanges d'informations sur tous les lots potentiellement disponibles ou mobilisables à court terme. Elle a aussi rapidement donné une autorisation exceptionnelle pour la prolongation de la durée de validité avant péremption de deux lots de vaccins. Cela a permis d'éviter une rupture totale de vaccins qui aurait pu sévir sur plusieurs semaines et aurait été très préjudiciable à la filière équine dans son ensemble.

Des approvisionnements très importants de vaccins

Environ 95 000 doses de vaccins ont été mis à disposition des vétérinaires fin mars, et plus de 100 000 doses par mois seront disponibles en avril et en mai. Ces approvisionnements devraient permettre aux vétérinaires de **disposer des vaccins nécessaires aux besoins de**



anses

leur clientèle, sans nécessiter un stockage préventif, tout en participant à la mise en place de l'immunité collective souhaitée par la filière équine.

Par ailleurs, en dehors des foyers liés aux retours de chevaux présents à Valence, il n'y a **pas eu de flambée de rhinopneumonie équine en France**. La situation apparaît plutôt bien maîtrisée, grâce notamment à l'annulation de rassemblements et de concours, à la vaccination des chevaux de course déjà en place depuis 2018 et aux précautions prises pour la saison de monte.

La vaccination constitue une protection collective, en permettant de réduire le risque d'infection et/ou sa sévérité, la durée des signes cliniques ainsi que l'excrétion et la transmission du virus. Elle est indiquée pour les animaux sains, en complément de toutes les autres **mesures de prévention**.